

Est de Montréal

habite à Vancouver, qui n'est pas du milieu industriel du Québec et qui est propriétaire de deux des trois chantiers maritimes navals à Québec, avec Marine Industries, le troisième. J'ai posé la question au ministre aujourd'hui: Pourquoi M. Saunders n'a-t-il pas parlé avec les dirigeants de la compagnie Marine Industries puisque c'est l'autre compagnie de construction navale? Il n'y a pas eu de réponse, monsieur le Président. Au lieu de simplement accorder un contrat à l'est de Montréal, il faut avoir une politique qui assurerait une marine marchande canadienne, qui assurerait du travail pour tous nos chantiers maritimes et pas seulement à ceux dans la province de Québec. Mais le gouvernement ne fait rien.

Ont-ils respecté leurs promesses sacrées, leurs promesses solennelles faites par le premier ministre pendant la campagne électorale en août 1984? Non. Ils ignorent toutes leurs promesses à cette industrie importante.

Monsieur le Président, c'est une histoire qui est très triste. Le ministre qui vient de parler nous a assurés qu'il est heureux de la création d'un certain nombre d'emplois dans le pays. Mais pour les Québécois, ces «jobs» sont ailleurs, ils n'existent pas dans l'est de Montréal. Il nous a dit qu'on a créé 100,000 emplois à Québec, mais le Québec a un taux de création d'emplois qui est la moitié de celui du reste du pays. Montréal aussi a un taux de création d'emplois qui est beaucoup moins élevé que dans le reste du pays. Il dit qu'on va créer 2,500 emplois dans la haute technologie avec SPAR Aerospace et avec d'autres compagnies comme celle-là. Il ignore le fait que les fermetures dans l'est de Montréal ont coûté 5,000 emplois et que les emplois qui sont en création maintenant sont des emplois qui sont moins bien payés que les emplois qui sont en train de disparaître. Les gens qui travaillaient à \$10, \$12, \$14, \$15 de l'heure dans l'industrie lourde, travaillent maintenant chez MacDonald, dans les restaurants, dans les industries touristiques qui sont importantes mais qui ne paient que \$6, \$7 ou \$8 de l'heure. C'est l'avenir de Montréal sous ce gouvernement.

Monsieur le Président, comme je viens de le dire, c'est le privilège du gouvernement de mettre le blâme sur l'ancien gouvernement lorsque c'est un nouveau gouvernement. Mais maintenant, ce n'est plus un nouveau gouvernement. C'est un gouvernement qui était chargé de la responsabilité de changer l'avenir industriel du Québec, de changer la situation dans laquelle, historiquement, et sous les libéraux, le Québec était toujours ignoré en faveur de la bande industrielle du Sud de l'Ontario. Il faut que cela change. Il faut que le Québec devienne un partenaire vraiment égal avec le reste du pays, surtout avec l'Ontario. Je peux dire cela en tant qu'ancien chef d'un parti provincial, soit l'Ontario, et en tant que député de l'Ontario. Je le crois sincèrement et fortement.

Je veux aussi rappeler à tous les députés le fait que c'est parce que notre parti a promulgué, des politiques qui sont vraiment pour les gens du Québec, que c'est nous maintenant qui sommes en deuxième place aux derniers sondages au Québec, et cela en avant du parti conservateur. C'est notre parti aux prochaines élections qui va faire élire des députés qui seront à la défense des travailleurs de l'est de Montréal et de tout le Québec.

Monsieur le Président, beaucoup de ces députés du parti conservateur disparaîtront et c'est grâce à la faillite de leur

Cabinet qui n'a pas vraiment défendu les intérêts des Montréalais et des Québécois.

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, il me fait plaisir d'intervenir dans le débat afin d'appuyer la motion présentée par mon collègue de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart).

Des voix: Ha! Ha!

M. Ouellet: Il m'apparaît évident que les députés conservateurs qui rient présentement de l'autre côté n'ont aucun sens de responsabilité envers ces personnes qui sont en chômage dans l'est de Montréal, qui depuis des semaines demandent à ce gouvernement d'agir.

M. Tremblay (Lotbinière): La responsabilité, c'est pas de vous qu'on l'a apprise, c'est certain!

M. Ouellet: Je remarque que le député de Lotbinière (M. Tremblay) qui est devenu un spécialiste des coups de poings se permette de vouloir intervenir pour nous . . .

M. Tremblay: Privilège, monsieur le Président!

Le président suppléant (M. Paproski): Excusez-moi. Un rappel au Règlement? L'honorable député invoque-t-il le Règlement?

M. Tremblay (Lotbinière): Oui, monsieur le Président!

● (1740)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Le député qui invoque le Règlement est-il à son siège? A l'ordre, s'il vous plaît. Si le député veut invoquer le Règlement, il doit regagner son propre siège. Le député de Papineau (M. Ouellet).

[Français]

M. Tremblay (Lotbinière): Je comprends, mais est-ce que je peux m'expliquer . . .

M. Ouellet: Monsieur le Président, je constate que certains collègues conservateurs essayent de gaspiller le temps qui nous est alloué pour discuter d'une proposition fort importante qui traite de l'intérêt . . .

M. Tremblay (Lotbinière): J'invoque le Règlement, monsieur le Président!

Le président suppléant (M. Paproski): L'honorable député de Lotbinière invoque le Règlement.

M. Tremblay (Lotbinière): Monsieur le Président, lorsqu'on fait allusion au sens de responsabilité et que, soi-même, on a occupé un fauteuil . . . et qu'on l'a exercé . . . d'une telle façon, on ne devrait pas se permettre de le faire.

Monsieur le Président, de plus, se permettre de telles insinuations directes . . .

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette d'interrompre l'honorable député . . . A l'ordre! A l'ordre, s'il vous plaît. Cela suffit . . .

M. Tremblay (Lotbinière): Je comprends que je n'ai peut-être pas les manières du député de Papineau (M. Ouellet), mais . . .

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre, s'il vous plaît. Le député peut-il reprendre son siège, s'il vous plaît.